

Vol à l'étalage

Par **anonymate**, le **28/05/2018** à **17:39**

Bonjour

je suis étudiante majeure et je me suis fait chopé aujourd'hui entrain de voler des fringues , d'une valeur de 90 euros je suis totalement déçue de moi pour un tel comportement et je regrette profondément. la directrice du magasin m'as fait signé un papier et a appelé la police qui sont venus me chercher. au commissariat on a pris mes empreintes et mes photos (comme si j'avais tué qlq)et m'ont donné une convocation pour revenir demain pour un procès verbal. je panique depuis ce matin et je me demande ce que je risque. merci beaucoup pour vos réponses et aides.

Cordialement

Par **Sismic**, le **29/05/2018** à **11:59**

Voler est un délit, pourquoi réfléchir aux conséquences après l'acte ...

Par **Isidore Beautrelet**, le **29/05/2018** à **13:36**

Bonjour

Je crois que Stephanien a tout dit.

Je rejoins également Sismic